

Les points à retenir pour les semaines 07 et 08 (14 au 27 février 2011)

- Le nombre de signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est inférieur (n=65) à celui observé à la même période de l'année précédente (n=107).
- Aucun épisode collectif dans un établissement recevant du public (ERP) n'a été signalé au système de surveillance au cours des semaines 07 et 08.
- Un décès survenu de manière accidentelle dans l'habitat a été déclaré au système de surveillance. Selon les informations disponibles au moment du signalement, ce décès est consécutif à un défaut d'évacuation des gaz de combustion d'une chaudière.

Dans le cadre du système de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO) coordonné par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée survenue en France métropolitaine, doit le signaler. Le destinataire peut être selon l'organisation régionale en place, soit une Délégation territoriale (DT), soit une Agence Régionale de Santé (ARS), soit un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), soit un Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV), soit le Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP).

Les données présentées dans ce point épidémiologique proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement de cas d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, dans le cadre du système de surveillance des intoxications au CO (source InVS-DSE) ; à l'issue de chaque signalement, une enquête environnementale et médicale sont menées par les différents acteurs locaux du système de surveillance (DT, ARS, SCHS, LCPP, CAPTV) afin d'identifier la source, décrire le local et les circonstances de survenue, caractériser les personnes intoxiquées.

Les données issues des signalements, présentées dans ce point épidémiologique, ont été complétées par celles du système Oscour (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de recueil du nombre et des motifs de recours à un système d'urgence parmi les 210 hôpitaux participant au réseau au 1^{er} septembre 2009 (source InVS-Dcar).

PERSONNES IMPLIQUÉES DANS UN ÉPISODE D'INTOXICATION AU CO

D'après le système de surveillance et selon les informations disponibles au moment du signalement, 2 706 personnes ont été exposées au CO depuis le 1^{er} septembre 2010 parmi lesquelles 614 ont été admises en hospitalisation. Au cours des semaines 07 et 08, 178 personnes ont été exposées au CO parmi lesquelles 31 ont été admises en hospitalisation. Depuis le 1^{er} septembre 2010, 29 décès en lien avec une intoxication au CO ont été signalés au système de surveillance.

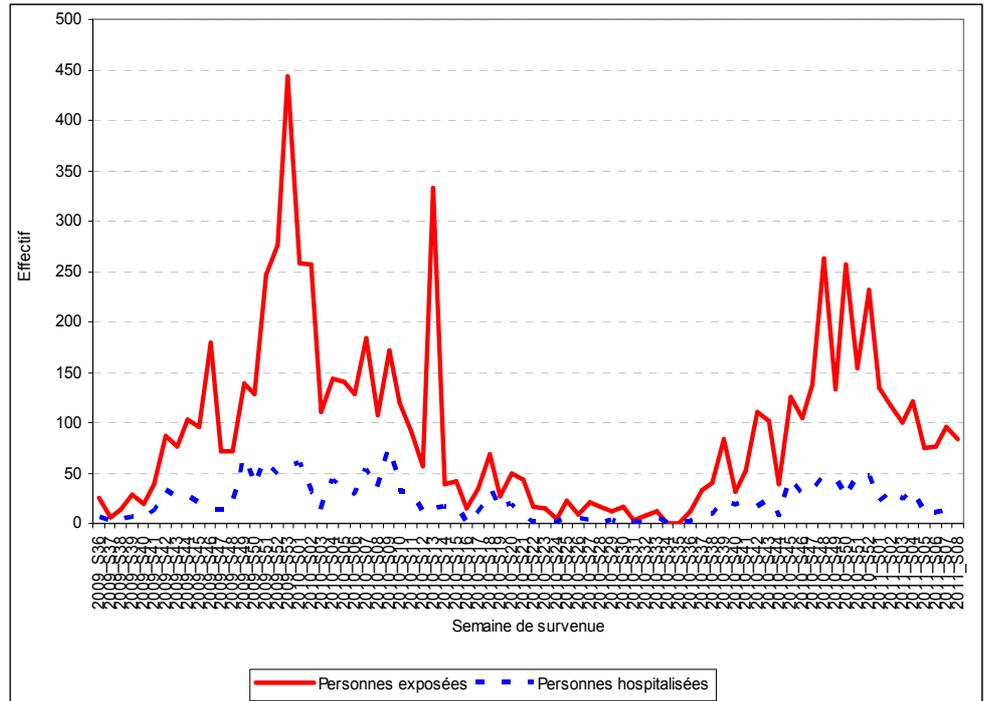
Au cours de la semaine 07, un décès est survenu de manière accidentelle dans un logement situé en région parisienne. L'origine de l'intoxication serait, selon les informations disponibles au moment du signalement, un défaut d'évacuation des gaz de combustion d'une chaudière au fioul.

Au cours des semaines 07 et 08, aucun épisode d'intoxication au CO dans un établissement recevant du public n'a été signalé au système de surveillance.

PERSONNES IMPLIQUÉES DANS UNE INTOXICATION AU CO

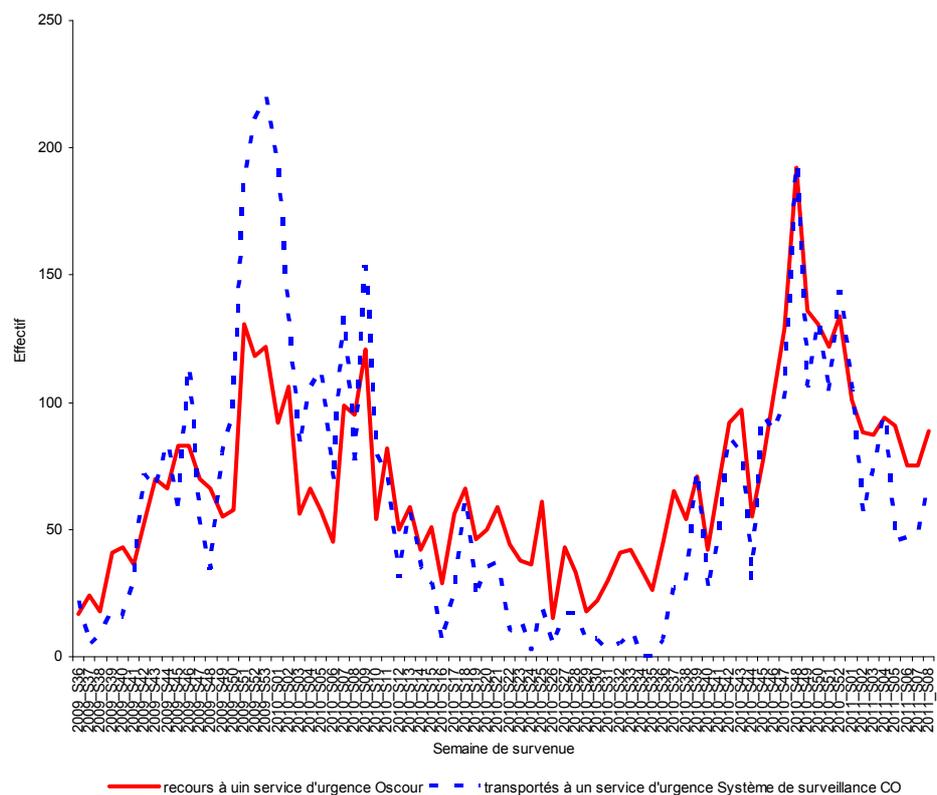
| Figure 1 |

Evolution depuis le 1er septembre 2009 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO et hospitalisées [source InVS-DSE]



| Figure 2 |

Evolution depuis le 1er septembre 2009 du nombre hebdomadaire de personnes transportées vers un service d'urgence [source InVS-DSE] ou ayant recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO (système Oscur [source InVS-DCAR])



Selon le système Oscour, 2 313 personnes ont eu recours à un service d'urgence hospitalière pour effets toxiques du CO depuis le 1^{er} septembre 2010. Le système de surveillance des intoxications au CO dénombre, quant à lui, 1 903 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière.

Au cours des semaines 07 et 08, le nombre de recours aux urgences hospitalières observé par le système de surveillance des intoxications au CO (n=116), était inférieur à celui constaté par le système Oscour (n=164).

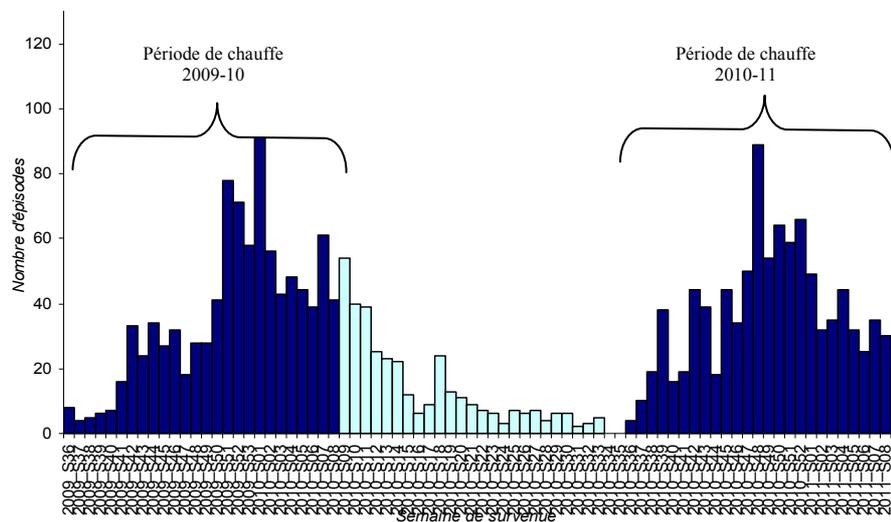
Les différences entre les données provenant du système de surveillance des intoxications au CO et celles provenant du système Oscour peuvent être expliquées par :

- la non-exhaustivité du système Oscour (qui couvrait 210 établissements possédant des SAU susceptibles d'accueillir des personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone au 1^{er} septembre 2009) ;
- la non-spécificité du système Oscour, qui ne distingue pas les intoxications par le CO selon leur origine, leur lieu de survenue et leur caractère accidentel ou non ;
- le mode de recueil qui diffère entre les deux systèmes. Le système de surveillance des intoxications au CO se fonde sur une saisie active qui dépend de la participation des personnes susceptibles de signaler les intoxications, laquelle est variable notamment dans le temps ; le système Oscour se fonde sur un recueil passif et automatisé.

EPISODES D'INTOXICATION AU CO

| Figure 3 |

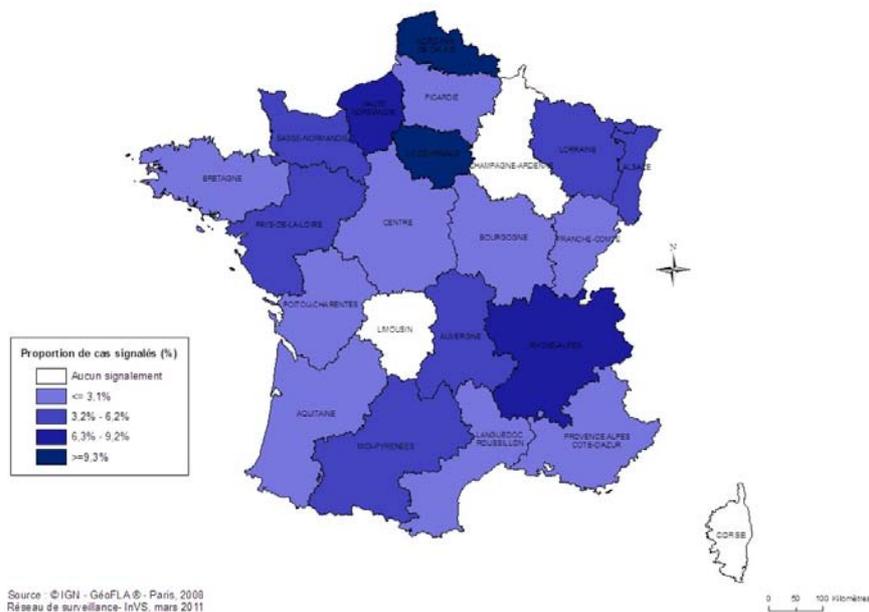
Evolution depuis le 1^{er} septembre 2009 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication suspectée ou avérée au CO signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]



Depuis le 1^{er} septembre 2010, 949 épisodes d'intoxication suspectée ou avérée au CO ont été signalés au système de surveillance dont 65 épisodes au cours des semaines 07 et 08. Par rapport aux deux semaines précédentes (n=57), on constate une augmentation du nombre de signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone.

| Figure 4 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication suspectée ou avérée au CO, au cours des semaines 07 et 08



Dix-neuf régions françaises ont été concernées par des signalements d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone. Deux régions ont été particulièrement touchées par des épisodes d'intoxication au CO. Il s'agit des régions Ile-de-France (18,5%) et Nord-Pas-de-Calais (13,8%)

Equipe TVSI

Responsable de l'unité toxicovigilance
surveillance des intoxications
Frédéric De Bels

Chargé de projet
Agnès Verrier

Moniteur d'études-animateur réseaux
Jamel Daoudi

Chargé de projet informatique
Arnaud Musset

Contact
surveillanceco@invs.sante.fr

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber
Directrice général de l'InVS

Remerciements

Remerciements à l'ensemble des déclarants et des acteurs du système de surveillance (Cellules de l'InVS en région, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance et à l'ensemble des acteurs du système Oscour.